

[Fermer la page](#)[Imprimer l'article](#)

Les cinq stratégies de la participation publique au développement durable

23.06.2005 | 16h13

Le mois dernier, lors d'un discours à la nation bien accueilli, le Roi Mohammed VI du Maroc a lancé l'Initiative nationale pour le développement humain. Il décrit cette Initiative comme «un projet global et d'une forte mobilisation tous azimuts» pour «permettre (aux catégories et les régions défavorisées) de prendre en charge leur propre essor, et de réaliser le développement humain durable». Ses objectifs incluent l'augmentation des services sociaux et l'infrastructure de base, la création d'emplois et de salaire régulier, et l'amélioration des services pour les personnes les plus vulnérables.

Le Roi a déclaré que l'Initiative «est un chantier de règne, ouvert en permanence» et qui ciblera 360 communes rurales et 250 quartiers urbains pauvres qui sont le plus dans le besoin (près de 3 millions de personnes). Elle sera financée par le budget général de l'Etat (commençant à plus de USD 100 millions par an) sans faire recours à un nouvel impôt ou charge fiscale.

Le Roi a souligné que la participation publique doit être incorporée dans toutes les facettes de la mise en application de l'Initiative pour atteindre ses buts ambitieux, y compris «une véritable ingénierie sociale» pour le pays. Son assertion provient de la leçon de base des expériences en développement de part le monde qui dit que les communautés ont besoin de mettre en application des projets dont elles déterminent qu'ils encouragent de manière efficace le développement durable (partenariats privé-public, prise de décision en connaissance de cause, économie flexible et auto-suffisance). Le Roi encourage des stratégies qui catalysent et facilitent la participation communautaire dans la planification du développement ainsi que le transfert des connaissances nécessaires à aider des communautés à gérer des projets dans des régions entières du Maroc.

Le Monarque a chargé le Premier ministre, Monsieur Driss Jettou, et le gouvernement de «donner corps à cette nouvelle initiative ... sous forme de programmes et de projets intégrés et tangibles sur le terrain » et de Lui soumettre «dans les trois mois à venir, un plan d'action complet». Les cinq stratégies suivantes qui encouragent la participation publique dans le développement local devraient être considérées pour le plan d'action de l'Initiative. Les stratégies aideront à «traduire» l'Initiative en réalité pour le bénéfice du peuple marocain et serviront comme modèle de manière efficaces de traiter les défis et les menaces auxquels font face les nations d'Afrique et du Moyen-Orient.

Stratégie I : formation en facilitation: l'Initiative devrait entamer une période de formation de deux semaines en méthodes de facilitation pour des milliers d'instituteurs et autres membres de la communauté, ainsi que des techniciens extérieurs et des personnes pertinentes qui servent de liaison avec le gouvernement et des organisations à but non lucratif. Il est tout à fait approprié d'inclure cette stratégie dans l'initiative puisque Sa Majesté soulignait dans son discours «le rôle déterminant de la mise en œuvre optimale de la réforme du système d'éducation et de formation en tant que levier capital de mobilité et d'intégration sociales.» Les instituteurs ruraux, par exemple, qui sont en général jeunes et cherchent avidement à améliorer les conditions sociales dans le village où ils enseignent, peuvent être d'excellentes facilitations de développement communautaire une fois qu'ils auront reçu une formation, et qu'ils seront dispersés de manière à atteindre la zone d'impact de l'Initiative.

Les techniques de facilitation encouragent une large participation communautaire dans le développement local. L'expérience de développement interactive crée des relations mutuellement bénéfiques et une confiance parmi les participants. En général, les communautés peuvent déterminer leurs priorités de développement en six réunions de deux heures chacune. Au début, des experts internationaux (venant du secteur public et du secteur privé) pourraient faire part de leurs méthodes de facilitation de la participation et les adapter aux communautés marocaines et à leurs homologues.

Stratégie II établir des centres de conception et de formation pour le développement communautaire : les centres jouent un rôle en offrant une assistance aux personnes les plus vulnérables à la pauvreté et s'adressent donc à un objectif primaire de l'Initiative. Les centres de conception et de formation, situés dans les communautés et gérés par les membres de la

communauté, pourraient dans un premier temps aider ces derniers à déterminer leurs buts prioritaires.

Dans un second temps, en concevant et mettant en application ces projets, ils les aideraient à atteindre ces buts. Ils offrent aussi une formation en facilitation, en méthodes d'agriculture moderne, santé, et autres connaissances demandées par les populations locales. En résumé, ils peuvent être un lieu central pour les besoins en développement des communautés, et cela en transférant les connaissances à la population locale.

Les centres sont les fora (forums) qui catalysent le changement démocratique positif. Dans le discours, le Roi a demandé «à la classe politique, dans la perspective des échéances partisanes et électorales ... à l'horizon de 2007, d'inscrire au cœur de ses préoccupations l'élaboration de projets concrets. Le but est de donner corps à cette Initiative, ... pour la réhabilitation de l'action politique». Les acteurs politiques qui basent leurs projets sur les priorités établies par leur circonscription aideront à atteindre ces buts et amélioreront leur propre succès grâce à un meilleur soutien du public.

Les membres de la communauté et les dirigeants qui ont acquis les connaissances et la formation pour atteindre le développement collaboratif et ont fait l'expérience de ses bénéfices, sont des candidats excellents au niveau local et national.

Ils comprennent qu'un mouvement social efficace peut commencer avec une série de réunions communautaires où les personnes de la localité ont l'opportunité d'exprimer leurs craintes et leurs intérêts. Ils comprennent aussi que la collaboration inclusive dans la planification et la gestion du développement local ouvre les portes pour que leur nation atteigne son potentiel de développement. Une classe de dirigeants politiques locaux émergera qui comprendra les vrais problèmes des citoyens, et qui saura les traiter.

Stratégie III : aider à la création d'associations locales : des expériences de part le monde nous montrent que lorsque les communautés collaborent pour accomplir le programme de développement qu'elles ont défini, des associations locales sont créées et la société civile s'accroît. Ceci a un impact sur «l'architecture» de la société parce que des niveaux de coopération se créent quand des communautés voisines mettent en application des projets qui bénéficient à toute la région. Le Maroc a déjà un processus établi pour la création et l'enregistrement des associations. Et, grâce à des réformes, il y a eu une augmentation substantielle du nombre d'ONG locales dans les dernières années. Il faudrait faire une évaluation des nouvelles réformes nécessaires pour permettre à l'Initiative de continuer à promouvoir une société civile novatrice.

Stratégie IV : concentration sur l'eau potable, l'irrigation et la plantation d'arbres : les communautés rurales dans tous les pays identifient régulièrement ces trois projets comme priorités essentielles. Elles sont toutes les trois des objectifs de l'Initiative. Plus que tout autre projet, l'eau potable diminue la mortalité infantile et les maladies parmi la population. L'irrigation moderne augmente l'utilisation des réserves en eau, et crée la possibilité de construire des écoles, des cliniques, des coopératives féminines et autres centres de services, en augmentant la surface de terrain qui a accès à l'eau potable. Les arbres fruitiers diversifient les revenus des ménages, et peuvent aider à éviter la dislocation rurale causée par le libre-échange avec les Etats-Unis.

La forêt marocaine fait face à «des manœuvres sérieuses» qui ont un impact sur 4 millions de personnes, selon la Haute commission pour l'eau, la forêt, et la lutte contre la désertification. «La journée nationale de l'arbre» devrait être célébrée plus tôt dans l'année et renforcée par l'Initiative pour inclure la plantation de millions d'arbres fruitiers et forestiers tous les ans.

Stratégie V : créer une «agence de coordination» : une «agence de coordination» est un cadre administratif qui organise les résultats des stratégies décrites ci-dessus. Elle a la flexibilité d'opérer à des niveaux locaux, provinciaux, nationaux et internationaux afin de négocier des partenariats (entre communautés, agences gouvernementales, et ONG) qui encouragent le développement local. Un support actif du Roi est nécessaire pour permettre à l'agence proposée de s'assurer que l'Initiative est mise en application de manière à refléter ses buts «vitaux».

Le Roi a dit que «... il a été jugé pertinent d'adopter des critères objectifs d'urgence pour déterminer les bénéficiaires à titre prioritaire». Parmi les cas prioritaires se trouvent des villages dans les zones rurales proches des parcs nationaux et des réserves naturelles du Maroc. Dans plusieurs des cas, ces villages sont parmi les plus isolés et les plus pauvres du pays. De nouveaux revenus générés dans ces communautés réduiraient la dépendance locale sur les ressources naturelles des zones protégées, ce qui à son tour aidera à la conservation naturelle. De cette manière, le développement économique lui-même fait avancer les buts environnementaux. Ainsi, l'Initiative devrait considérer dès le départ de concentrer ses efforts sur ces zones, et d'autres, qui multiplient les bénéfices.

En se basant sur une douzaine d'expériences de développement dans le Maroc rural au cours des 12 dernières années, je crois qu'une projection financière réaliste serait que 100 millions de dollars US (USD) pourraient atteindre les buts de

développement de l'initiative pour 500.000 personnes. Les Etats Unis d'Amérique et l'Europe devraient faire leur possible pour aider le Maroc dans sa mobilisation auto-proclamée pour amener le développement dans des zones pauvres susceptibles aux extrémismes, aux zones rurales qui pourraient souffrir des mêmes difficultés que le Mexique à cause du libre-échange, et créer un modèle pour la région.

La communauté internationale devrait doubler le budget annuel proposé par l'Initiative et soutenir les projets que les communautés marocaines ont déterminées pour elles-mêmes, ce qui contribuerait à renforcer une confiance internationale bien nécessaire. Le Maroc doit aussi travailler dur pour lever des fonds auprès de la communauté internationale (gouvernements étrangers, le monde des affaires, et les individus privés). Quelques dignitaires marocains importants le font déjà.

Pour un coût relativement bas, bien moindre que celui d'un programme d'aide typique, ces stratégies comprises dans le plan d'action de l'Initiative peuvent se montrer parmi les manières les plus efficaces d'atteindre ses buts. Les stratégies sont, dans un sens, des extensions naturelles de l'Initiative et partagent son objectif ultime énuméré par le Roi : « ...Notre ultime dessein est-il d'élargir le cercle des opportunités et les espaces de choix qui s'offrent à l'homme et à la femme marocains». Il a établi que la participation publique est la méthode qui y arrivera le plus efficacement .

La question pour l'Initiative est la suivante : Est-ce qu'elle mettra en application la participation publique dans les communautés à travers le Royaume, par laquelle les populations locales concevront et gèreront les projets qui répondent à leurs besoins uniques ? Si c'est le cas, elle réalisera encore mieux la vision courageuse et potentiellement historique, présenté par le Roi Mohammed VI pour le Maroc.

Jason Ben-Meir

est président de la Fondation du Haut Atlas, une organisation non gouvernementale créée aux Etats-Unis d'Amérique dans le but d'aider au développement communautaire au Maroc.

Jason Ben-Meir * |

Fermer la page

 imprimer l'article

Droits de reproduction et de diffusion réservés; © Le Matin du Sahara et du Maghreb 2005.

Usage strictement personnel.

L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.